

## Honoraires location et gestion locative

### Honoraires de location

Bail d'habitation non meublé loi de 89	Les honoraires de location, de constitution de dossier, de visite, de rédaction de bail et d'état des lieux sont fixés d'après la législation en vigueur et notamment en vertu du décret n° 2014-890 du 1 <sup>er</sup> Août 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires
Bail d'habitation meublé	Idem que bail d'habitation non meublé
Bail professionnel et bail commercial	30% HT du loyer annuel, soit 36% TTC* <i>Répartis pour moitié entre le propriétaire et le locataire</i>
Bail de garage, parking et stationnement	150 € TTC* <i>À la charge partagée entre bailleur et locataire</i>

**NB : Les honoraires de location incluent notamment la négociation, la rédaction des baux, et les états des lieux entrants et sortants**

### Honoraires de gestion courante

Bail d'habitation non meublé loi de 89	7% HT des loyers, charges et taxes encaissés, soit 8,40 % TTC* <i>Avec un montant minimum de 300€ HT par an, soit 360€ TTC*</i>
Bail d'habitation meublé	8% HT des loyers, charges et taxes encaissés, soit 9,6% TTC*
Bail professionnel et bail commercial	8% HT des loyers, charges et taxes encaissés, soit 9,6% TTC*
Bail de garage, parking et stationnement	8% HT des loyers, charges et taxes encaissés, soit 9,6% TTC* <i>Avec un montant minimum de 100€ HT par an, soit 120€ TTC*</i>

### Prestations non incluses dans la gestion courante

Envoi LRAR et mise en demeure	35€ TTC par envoi*
Chèques et effets impayés, rejets de prélèvement	15€ TTC par incident*
Représentation du propriétaire aux RDV et procédures	A la vacation
Frais d'huissier, d'avocat, et d'experts	Frais réels
Diagnostiques techniques	Frais réels
Aide à la déclaration foncière	Forfait 54 € TTC

### Assurances

Garantie Loyers Impayés (GLI)	2,90% TTC des loyers, charges et taxes (déductible des revenus fonciers)
Assurance non occupant	Selon devis

*(la GLI inclut la protection juridique, les frais de contentieux, et les détériorations immobilières)*

### Tarifs de vacation horaire

Du lundi au vendredi, de 8h à 20h :	50€ HT, soit 60€ TTC*
Reste du temps :	75€ HT, soit 90€ TTC*

\* Les prix et % affichés en TTC tiennent compte d'une TVA à 20%

## Honoraires transaction à la charge du vendeur

### Appartements, maisons, villas, stationnements

Vente d'un montant inférieur ou égal à 25.000€	10 % TTC du prix de cession**
Vente entre 25.001 € et 75.000 €	9 % TTC du prix de cession**
Vente entre 75.001 € et 120.000 €	8 % TTC du prix de cession**
Vente entre 120.001 € et 240.000 € TTC	7 % TTC du prix de cession**
Vente entre 240.001 € et 340.000 €	6 % TTC du prix de cession**
Vente entre 340.001 € et 420.000 €	5,5 % TTC du prix de cession**
Vente au-delà de 420.001 €	5 % TTC du prix de cession**

### Autres biens immobiliers

Local à usage professionnel ou commercial, entrepôt, bureaux, ...	10 % TTC du prix de cession**
Terrain à construire d'un montant inférieur à 100.000€	10 % TTC du prix de cession**
Terrain à construire d'un montant entre 100.001€ et 500.000€	10 % TTC du prix de cession**
Terrain à construire d'un montant supérieur à 500.001€	5% TTC du prix de cession**

\*\*Ces honoraires pourront être revus à la baisse par FIRST IMMOBILIER au cours de la durée du mandat. Les prix et % affichés HT sont assujettis à une TVA au taux de 20%. FIRST IMMOBILIER fait partie d'un groupement d'agences AMEPI et peut déléguer les mandats de ventes reçus.